

Heures travaillées et productivité du travail dans les provinces et les territoires (données provisoires), 2022

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le vendredi 19 mai 2023

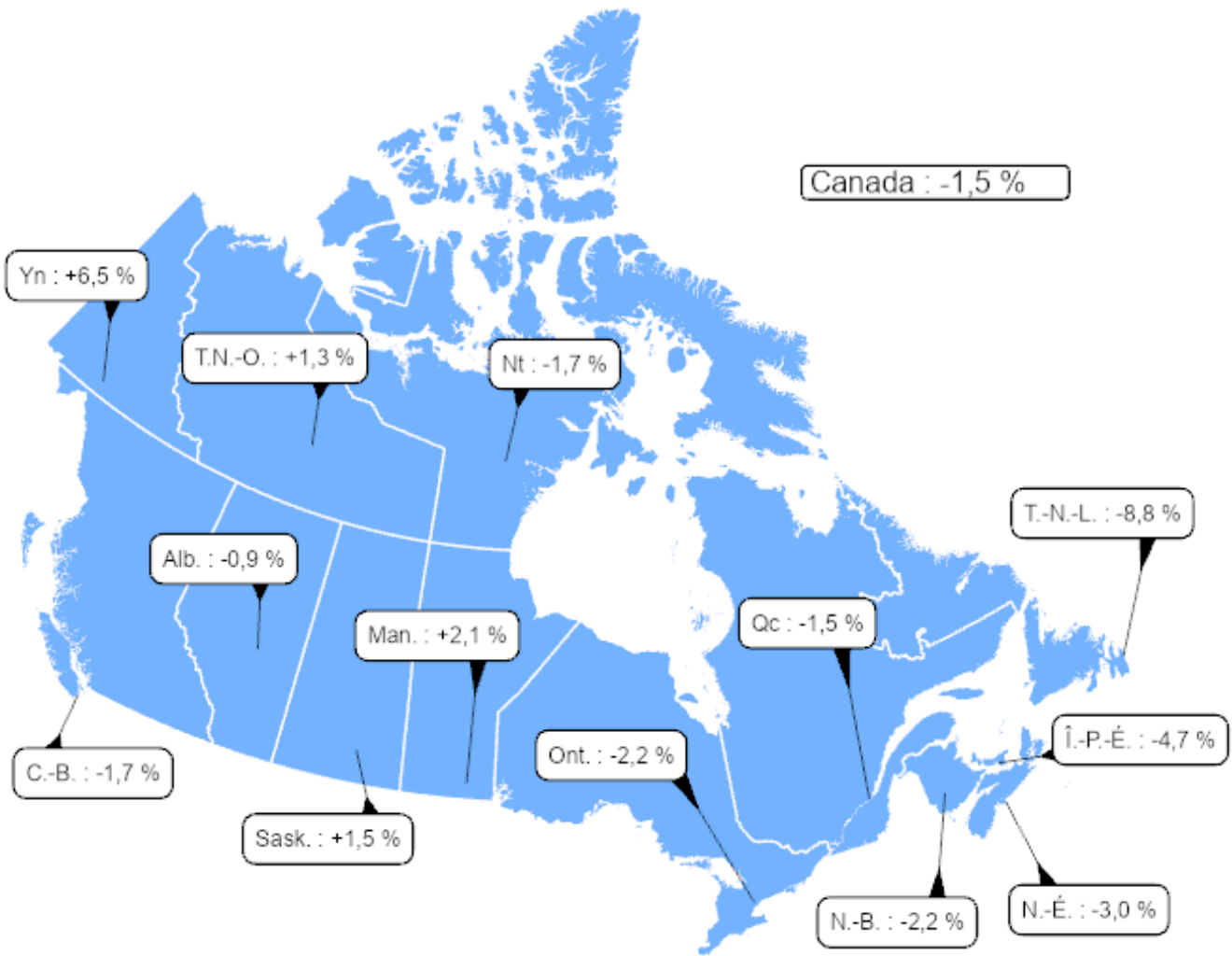
Dans la plupart des provinces, la baisse de la productivité se poursuit, mais de façon moins marquée qu'en 2021

En 2022, la productivité des entreprises a reculé dans chaque province, sauf au Manitoba et en Saskatchewan. Toutefois, pour la plupart des provinces, la baisse de la productivité a été beaucoup moins marquée qu'en 2021. Dans les territoires, la productivité a diminué seulement au Nunavut. À l'échelle nationale, la productivité a subi un recul de 1,5 % après avoir affiché une baisse historique (-5,8 %) en 2021 et une croissance record (+8,6 %) découlant de la pandémie de COVID-19 en 2020.

Dans l'ensemble, la productivité des entreprises en 2022 a dépassé les niveaux pré-pandémie de 2019 dans neuf provinces et territoires.



Carte 1 – Croissance de la productivité du travail dans le secteur des entreprises, Canada, provinces et territoires, 2022



Source(s) : Tableau 36-10-0480-01, mai 2023.

Pour une deuxième année consécutive, Terre-Neuve-et-Labrador (-8,8 % en 2022) a enregistré la baisse de productivité la plus prononcée de toutes les provinces, sous l'effet de la diminution de l'extraction de pétrole et de gaz en 2022 de même qu'en 2021, qui est en grande partie attribuable à la réduction de production dans les installations extracôtières. Pour leur part, le Manitoba (+2,1 %) et la Saskatchewan (+1,5 %) ont été les seules provinces à voir leur productivité renouer avec la croissance en 2022, après avoir connu de fortes baisses en 2021.

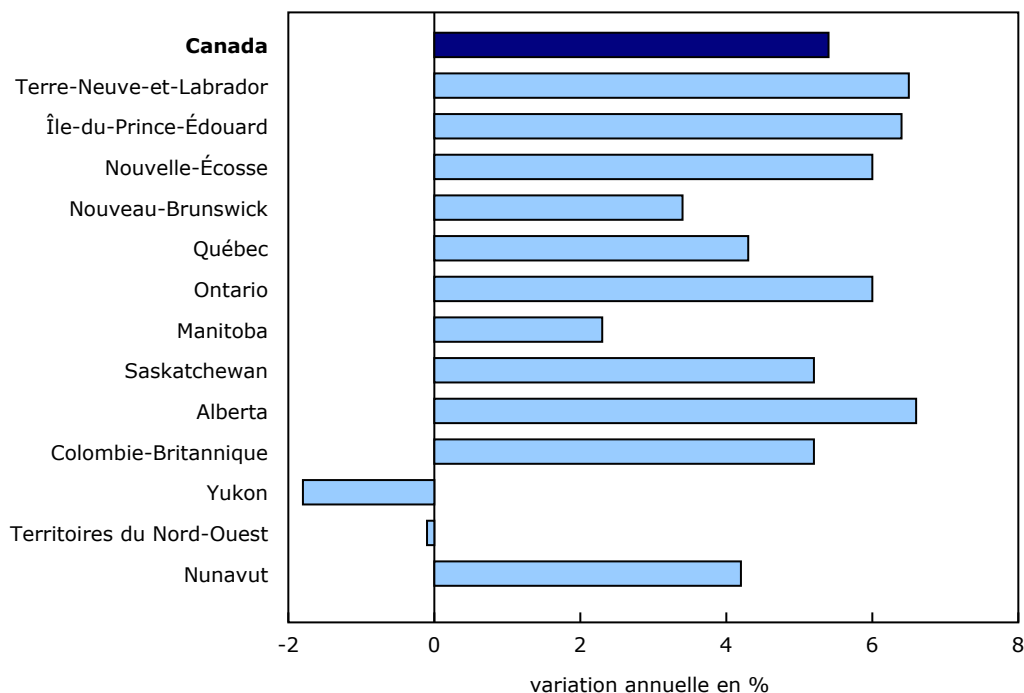
Le retour à la croissance de la productivité dans ces deux provinces est principalement attribuable à l'amélioration significative des conditions de production des cultures agricoles en 2022, après avoir été durement touchées par une sécheresse l'année précédente.

Les heures travaillées continuent d'augmenter dans toutes les provinces, mais à un rythme beaucoup plus lent qu'en 2021

Le produit intérieur brut (PIB) réel des entreprises a progressé dans l'ensemble des provinces et des territoires en 2022, à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador, où il a fléchi de 2,8 %. Parallèlement, les heures travaillées dans le secteur des entreprises ont augmenté dans toutes les provinces, bien que cette augmentation ait été moins marquée qu'en 2021 pour toutes les provinces, sauf la Saskatchewan. Dans les territoires, seul le Nunavut (+4,2 %) a connu une augmentation des heures travaillées.

À l'échelle nationale, la croissance des heures travaillées a ralenti pour s'établir à 5,4 % en 2022, à la suite d'un fort rebond (+11,5 %) observé l'année précédente.

Graphique 1
Croissance des heures travaillées dans le secteur des entreprises, Canada, provinces et territoires, 2022



Source(s) : Tableau 36-10-0480-01.

Dans l'ensemble des provinces et territoires, la rémunération horaire augmente à un rythme beaucoup plus rapide en 2022 qu'en 2021

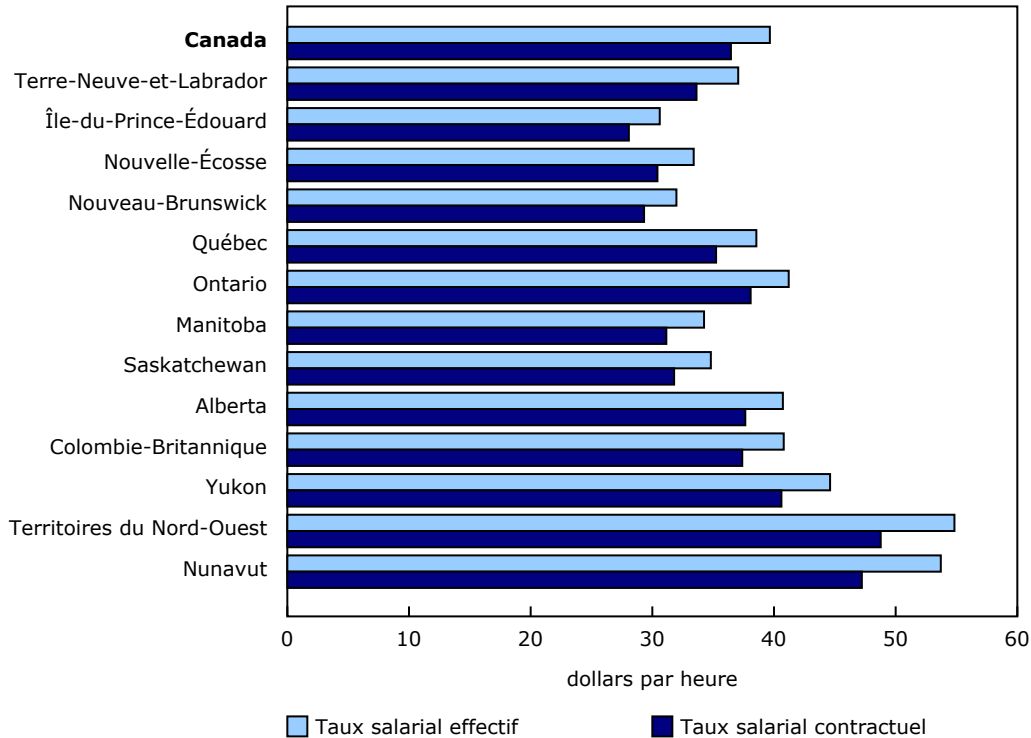
En 2022, la rémunération moyenne par heure travaillée dans le secteur des entreprises a crû dans toutes les provinces et tous les territoires, et les taux de croissance ont oscillé entre 2,9 % en Alberta et 9,3 % au Yukon. Dans l'ensemble, toutes les provinces et tous les territoires ont affiché une croissance plus élevée qu'en 2021. À l'échelle nationale, la rémunération horaire s'est accrue de 5,0 % en 2022, comparativement à une légère baisse de 0,8 % l'année précédente.

Le salaire horaire moyen pour les salariés travaillant à temps plein varie selon les provinces et les territoires

En 2022, le taux salarial effectif — c'est-à-dire les salaires et traitements par heure travaillée — des salariés travaillant à temps plein dans l'ensemble de l'économie a varié selon les provinces et les territoires. Le taux salarial a oscillé, en moyenne, entre 30,61 \$ l'heure à l'Île-du-Prince-Édouard et 54,83 \$ l'heure dans les Territoires du Nord-Ouest. À l'échelle nationale, le taux salarial moyen dans l'ensemble de l'économie s'est chiffré à 39,66 \$ l'heure en 2022.

Graphique 2

Taux salarial effectif et contractuel dans l'ensemble de l'économie, salariés travaillant à temps plein, Canada, provinces et territoires, 2022



Source(s) : Tableau 36-10-0676-01.

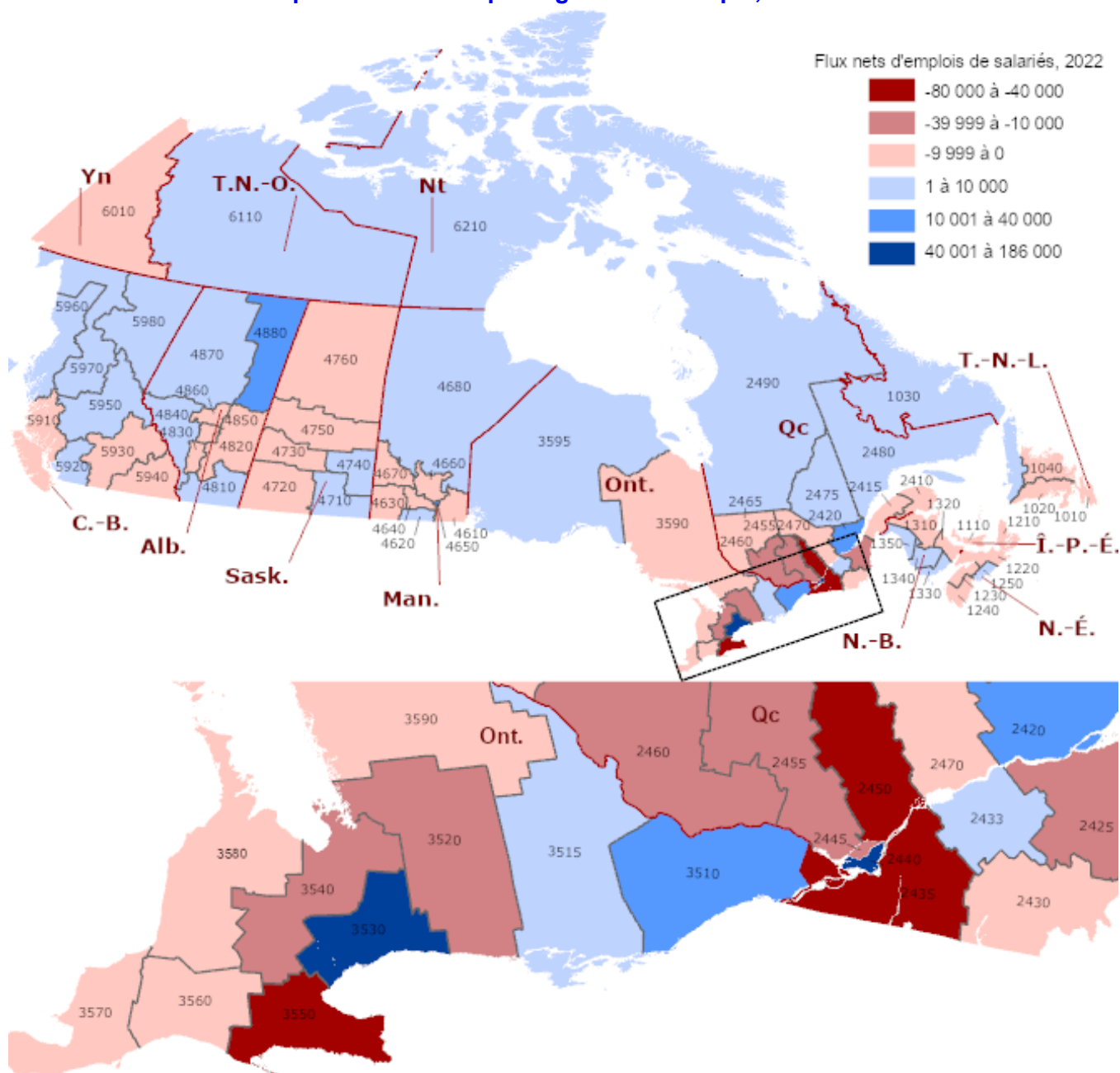
Par ailleurs, le taux salarial contractuel — c'est-à-dire les salaires et traitements par heure payée — est plus faible que le taux salarial effectif. Ceci s'explique par le fait que les heures payées diffèrent des heures travaillées en raison des congés payés et des heures supplémentaires non payées des salariés.

En 2022, l'écart salarial entre le taux effectif et le taux contractuel a persisté. L'écart le plus élevé a été observé au Nunavut, suivi des Territoires du Nord-Ouest. L'écart le plus faible a quant à lui été enregistré à l'Île-du-Prince-Édouard, suivi du Nouveau-Brunswick.

Les mouvements interrégionaux de salariés au Canada en 2022 sont comparables à ceux de l'année précédente

En général, les mouvements de travailleurs entre les régions économiques se traduisent, soit par un flux net positif (c'est-à-dire un flux entrant net de travailleurs) lorsque la région reçoit plus de travailleurs des autres régions qu'elle ne leur en fournit, soit par un flux net négatif dans la situation inverse (c'est-à-dire un flux sortant net de travailleurs).

Carte 2 – Flux nets d'emplois de salariés par région économique, 2022



Source(s) : Tableau 36-10-0675-01, mai 2023.

Tout comme en 2021, les principaux fournisseurs ou bénéficiaires nets de salariés (10 000 salariés ou plus) en 2022 étaient concentrés dans huit régions économiques du sud du Québec, cinq régions du sud de l'Ontario, la région de Wood Buffalo–Cold Lake en Alberta ainsi que la région de Winnipeg au Manitoba

Tableau 1
Productivité du travail et autres variables connexes pour le secteur des entreprises, 2022¹

	Produit intérieur brut réel	Tous les emplois	Heures moyennes travaillées	Volume d'heures travaillées	Productivité du travail	Rémunération totale	Rémunération horaire	Coût unitaire de main-d'œuvre
	variation annuelle en %							
Canada	3,9	5,1	0,3	5,4	-1,5	10,6	5,0	6,5
Terre-Neuve-et-Labrador	-2,8	6,3	0,2	6,5	-8,8	11,6	4,7	14,9
Île-du-Prince-Édouard	1,5	6,4	-0,1	6,4	-4,7	10,3	3,7	8,6
Nouvelle-Écosse	2,8	5,2	0,8	6,0	-3,0	9,9	3,7	6,9
Nouveau-Brunswick	1,3	2,5	0,9	3,4	-2,2	11,2	7,6	9,7
Québec	2,7	4,7	-0,5	4,3	-1,5	11,2	6,6	8,3
Ontario	3,6	5,6	0,3	6,0	-2,2	10,7	4,4	6,8
Manitoba	4,5	4,8	-2,3	2,3	2,1	8,5	6,1	4,0
Saskatchewan	6,9	4,5	0,7	5,2	1,5	9,2	3,8	2,3
Alberta	5,7	6,0	0,5	6,6	-0,9	9,6	2,9	3,7
Colombie-Britannique	3,3	3,7	1,5	5,2	-1,7	11,0	5,6	7,4
Yukon	4,6	-4,8	3,0	-1,8	6,5	7,2	9,3	2,6
Territoires du Nord-Ouest	1,2	2,1	-2,2	-0,1	1,3	5,7	5,8	4,5
Nunavut	2,5	3,4	0,7	4,2	-1,7	10,1	5,7	7,5

1. Les calculs des taux de croissance de productivité sont fondés sur des chiffres arrondis à la première décimale.

Source(s) : Tableau 36-10-0480-01.

Tableau 2
Entreprises productrices de biens et entreprises productrices de services, 2022¹

	Produit intérieur brut réel		Volume d'heures travaillées		Productivité du travail		Rémunération horaire	
	Biens	Services	Biens	Services	Biens	Services	Biens	Services
	variation annuelle en %							
Canada	3,3	4,2	3,0	6,4	0,3	-2,0	6,2	4,5
Terre-Neuve-et-Labrador	-6,3	3,5	1,8	8,8	-8,1	-5,0	3,7	6,2
Île-du-Prince-Édouard	0,9	2,0	9,3	4,3	-7,8	-2,3	3,9	3,4
Nouvelle-Écosse	2,6	2,9	2,3	7,6	0,2	-4,5	5,7	2,9
Nouveau-Brunswick	1,0	1,4	-1,8	5,6	2,9	-4,0	10,2	6,7
Québec	0,8	3,9	1,2	5,6	-0,5	-1,5	8,4	6,0
Ontario	1,6	4,4	4,6	6,5	-2,9	-1,9	4,9	4,4
Manitoba	7,9	2,2	1,0	3,0	6,9	-0,8	6,4	6,0
Saskatchewan	10,4	1,8	5,0	5,4	5,2	-3,4	4,4	3,3
Alberta	6,7	4,5	6,3	6,7	0,4	-1,9	5,3	1,3
Colombie-Britannique	3,3	3,3	-1,5	7,6	4,8	-3,9	7,4	5,2
Yukon	5,3	3,8	4,0	-4,7	1,3	8,8	8,4	8,7
Territoires du Nord-Ouest	0,2	2,5	0,6	-0,4	-0,4	2,9	3,7	7,6
Nunavut	3,0	1,0	9,6	-1,5	-6,1	2,6	2,8	6,6

1. Les calculs des taux de croissance de productivité sont fondés sur des chiffres arrondis à la première décimale.

Source(s) : Tableau 36-10-0480-01.

Note aux lecteurs

La présente diffusion comprend les nouvelles données de 2022 sur la productivité du travail et ses mesures connexes à l'échelle provinciale et territoriale. Les données des années antérieures n'ont fait l'objet d'aucune révision.

Ces données concordent avec celles intégrées dans le communiqué du produit intérieur brut (PIB) provincial et territorial par industrie pour 2022 (diffusé le 1er mai 2023) ainsi que celui sur le PIB national par industrie (diffusé le 28 avril 2023).

Les estimations provisoires tiennent également compte des données révisées de l'[Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail](#) pour 2022 (diffusées le 30 mars 2023). Elles intègrent également les données révisées de l'[Enquête sur la population active](#) (diffusées le 30 janvier 2023).

Dans le cadre d'un effort visant à accroître la pertinence des données provinciales et territoriales, on aimerait rappeler aux utilisateurs que deux nouveaux tableaux — qui contiennent un ensemble de données expérimentales sur les statistiques du travail selon la région économique et l'horaire de travail — ont été diffusés pour la première fois le 20 mai 2022. Plus précisément, ces nouveaux tableaux représentent un élargissement de deux tableaux de données déjà existants (36-10-0489-01 et 36-10-0480-01). Le premier nouveau tableau (36-10-0675-01) renferme les statistiques du travail selon la région économique et la catégorie d'emploi, alors que le second nouveau tableau (36-10-0676-01) renferme des statistiques du travail selon l'horaire de travail (temps plein ou temps partiel).

Pour des renseignements plus détaillés sur les codes des régions économiques, consultez la page Web « [Variante de la Classification géographique type \(CGT\) 2021 pour les régions économiques](#) ».

Mesures de productivité

Dans le présent communiqué, le terme **productivité** réfère à la productivité du travail. Aux fins de cette analyse, tout comme dans les communiqués sur la productivité du travail à l'échelle nationale, la productivité et ses mesures connexes portent uniquement sur le secteur des entreprises. Cependant, les salaires horaires moyens des travailleurs rémunérés à temps plein et à temps partiel et les flux nets d'emplois par région économique dans la présente analyse portent sur l'ensemble de l'économie.

La productivité du travail est une mesure du PIB réel par heure travaillée. Des hausses de productivité sont observées lorsque la production de biens et de services s'accroît plus vite que le volume de travail consacré à cette production.

Le rendement de l'économie, tel que mesuré au moyen de la productivité du travail, doit être interprété avec prudence, puisque ces données reflètent aussi les variations d'autres facteurs de production, particulièrement le capital, en plus de la croissance de l'efficacité des processus de production. De plus, la croissance de la productivité du travail est souvent influencée par le degré de diversité de la structure industrielle. Par conséquent, la productivité du travail tend à être plus instable dans les plus petites provinces.

Il convient de noter que la production réelle (utilisée pour mesurer la productivité) est fondée sur la valeur ajoutée mesurée aux prix de base et non aux prix du marché, ce qui est conforme au cadre détaillé par industrie.

De plus, l'industrie des services immobiliers, des services de location et de location à bail, qui fait partie du secteur des entreprises productrices de services, exclut le loyer imputé des logements occupés par leur propriétaire, puisqu'il n'y a pas de données sur le nombre d'heures que les propriétaires consacrent aux services d'entretien de leur logement.

Prochaine diffusion

Les estimations révisées des heures travaillées et de la productivité du travail dans les provinces et les territoires pour la période allant de 2020 à 2022 seront publiées le 9 février 2024, au moment de l'incorporation des nouvelles données repères tirées des tableaux des ressources et des emplois provinciaux et territoriaux pour l'année de référence 2020.

Tableaux disponibles : [36-10-0480-01](#), [36-10-0489-01](#), [36-10-0675-01](#) et [36-10-0676-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : [numéro d'enquête 5103](#).

Le portail [Statistiques des comptes économiques](#), accessible sous l'onglet *Sujets* de notre site Web, offre un portrait à jour des économies nationale et provinciales et de leur structure.

Le produit *Les nouveautés en matière de comptes économiques canadiens* ([13-605-X](#)) est accessible.

Le *Guide de l'utilisateur : Système canadien des comptes macroéconomiques* (**13-606-G**) est aussi accessible.

Le *Guide méthodologique : Système canadien des comptes macroéconomiques* (**13-607-X**) est également accessible.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).